

LE PIONNIER DE L'ASSOMPTION,

JOURNAL POLITIQUE, AGRICOLE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.

VOL. I.

NAPOLÉONVILLE, VENDREDI, 10 JANVIER 1851.

NO. 19.

LE PIONNIER DE L'ASSOMPTION,

PUBLIÉ PAR
SUPERVIELLE & DEVILLIERS.

Conditions du Journal:

ABONNEMENT.—L'abonnement est payé d'avance.
POUR UN AN : \$5 00
POUR SIX MOIS : 3 00

Tout abonné qui voudra suspendre son abonnement, devra prévenir, par écrit les éditeurs, quinze jours au moins, avant l'expiration du trimestre.

ANNONCES.—Pour les insertions, annonces avis, etc., les conditions sont les suivantes :
PAR CENT MOTS, pour la 1ère insertion \$1 00
Pour les insertions suivantes : : : : 50
On exécute à l'imprimerie du Pionnier, et ce, aux prix les plus modérés, toutes espèces d'ouvrages typographiques, (Jobs,) tels que, CARTES, FACTURES, PAMPHLETS, BLANCS, ETC., ETC.

AGENTS DU PIONNIER.

NILE-ORLEANS . . . M. Michel Lapeyre, Jr.
M. Francis Boimare, Li-
braire, 118 rue Royale.
ACKENSON . . . MM. Richard & Templet.
RIVERIE-NEUVE . . . M. Firmin Duplessis.
IBERVILLE . . . M. J. Breaux.
ST-JACQUES . . . M. Auguste Thériot.
ST-JEAN-BAPTISTE, M. Edgar Perret.
ST-CHARLES . . . RIZAN Frères, négociants.
ST-CHARLES (AUT.) : Zenon Perret.
CHARBONNAY . . . M. Adolphe Blanchard.
HORMA . . . M. F. Gagné.
ST-MARIE . . . M. Etienne Penisson.
ASSOMPTION . . . G. Rodriguez, Café Star.
BELLE RIVERIE . . . M. Pierre Thériot.
PARISOURVILLE . . . M. C. J. E. Gauthier, P. M.
ED Dans les paroisses où nous n'avons pas nommé d'agents, nous prions les Maîtres de Poste de vouloir se charger de l'agence de notre feuille.

AU PUBLIC.

Calomnié publiquement par un nommé Emile Simon, je me vois forcé à mon grand regret, d'intier à mon tour le public à des affaires toutes personnelles, et d'en appeler à son loyal et impartial jugement, en rétablissant sous leur vrai jour, les faits dénaturés par ledit Simon.

A MONSIEUR EMILE SIMON.

Dans une lettre adressée au public, vous avez lancé dans le public, vous donnez un extrait d'une lettre adressée par moi à l'un de vos amis, lettre qui est un démenti que vous vous adressez à vous-même, puisqu'elle prouve le contraire de ce que vous avancez dans votre ardeur, en disant que je tiens tant à mon arme de prédilection.—L'un des deux seuls amis dont vous parlez a été mon témoin dans un combat à l'arme à feu, quant à l'autre je l'ai mis à même de choisir contre moi l'arme de sa prédilection pour contrarier la mienne . . . mais Monsieur votre ami n'est pas contrariant, tout le monde le sait.

La preuve de ce démenti que vous vous donnez à vous-même, est tout entière dans ma lettre à votre ami peu contrariant, lettre que je fais suivre ci-après :

" A Mr. *** (dont Mr. Simon est le plastron.)

" Votre courageux émissaire n'a pas eu le courage de vous bien servir. Il s'est bien engagé publiquement à me venir trouver, plus tard, mais je crois qu'il ne remplira pas mieux cette promesse que toutes les belles choses qu'il vous avait promises . . .

" Si vous trouvez quelque chose d'obscur dans ce paragraphe, tâchez de ne pas le comprendre et faites-moi l'amitié de comprendre celui-ci : Monsieur, je vous invite à terminer une bonne, mais bonne fois, les démarches trop haineuses et pas trop loyales dont je viens d'être l'objet de votre part. Pour arriver à ce résultat, veuillez dire à mon ami, porteur de ce billet, les moyens qui vous sourient le moins bleu.

" J'espère, Monsieur, que n'ayant pas à vous féliciter de la préméditation d'un assassinat légal, vous aurez aussi peu de succès dans la solution que je vous propose de toutes nos initiatives.

" Donaldsonville, 6 janvier 1851."

L'impertinente épître que vous m'avez écrite, m'est arrivée, vous le savez, à 16 milles de Donaldsonville, mais comme je n'ai point l'habitude d'accepter de pareilles lettres, j'ai pris la peine de me transporter sur les lieux que vous ornez, et là, ne voulant pas que personne put soupçonner un guet-à-pens, (car je présentais que vous hurleriez au guet-à-pens) je vous ai fait venir dans un endroit public, j'ai publiquement votre lettre devant vous, je l'ai publiquement démentie, phrase par phrase, rongissant, à chaque ligne que j'épelaï, de vous voir pâlir, pâlir, pâlir . . . Enfin Monsieur, lorsque j'ai eu terminé ce devoir, je vous ai rendu votre lettre, en vous la jetant au visage.—Je vous ai donc publiquement fouetté avec vos propres infamies !

J'ai toujours cru, Monsieur, et je crois encore, que le démenti donné en face à un homme, est une insulte autrement sanglante et d'un bien plus grand poids pour le public, qu'un démenti anodin, soigneusement cacheté et expédié, non pas officiellement mais officieusement, à sa destination.

La boue dont vous avez voulu salir mon honneur, vous est jusqu'à présent retombée sur la figure, je ne doute pas qu'il en soit toujours ainsi; quant à ma réputation, usurpée affirmez-vous, s'il est vrai que j'ai joui d'une réputation que je ne méritais pas, la manière dont je me suis conduit avec vous, suffirait peut-être aux yeux du public, pour légitimer une usurpation quelconque.

Vous prétendez, Monsieur, que je vous ai souffleté de votre lettre pour avoir le choix des armes . . . Vos deux amis ont du vous dire cependant que dans presque tous mes différends j'ai laissé le choix des armes à mes adversaires; mais avec un plastron de votre espèce, toute concession serait une duperie : je ne veux point être dupé!—Je vous ai dit cela, je puis bien vous l'écrire.

Deux fois déjà Monsieur, vous m'avez promis de m'envoyer demander satisfaction plus tard, et j'étais encore à attendre vos amis, quand votre avis au public m'est arrivé.—Aujourd'hui, permettez-moi de vous le dire Monsieur Plus-tard, il serait trop tard!—avec la meilleure bonne volonté du monde, il me serait impossible de me commettre sur le terrain de l'honneur avec un plastron qui s'est déshonoré aussi publiquement que vous l'avez fait.

Si cependant vous trouvez un seul homme non-déshonoré, qui endosse une de vos lâchetés, je consentirai à le traiter en ennemi loyal, à me mesurer avec lui et à subir son arme, mais vous, Monsieur, je vous ai flétri déjà . . . avec vos propres armes . . . or les flétrissures émanant de vous, ne sauraient atteindre ni moi, ni personne.

Pour en finir, laissez-moi abuser une seule fois de ma position, en vous priant de venir me dire, dans un guet-à-pens comme celui que je vous ai tendu, les mensonges que vous avez publiés, démarche dont vous êtes incapable, je le sais, et dont je suis capable, vous le savez.

Sur ce, puisse le plastron souffleté qui affiche le soufflet, être troué de manière à laisser voir le misérable qui se cache derrière lui !
SUPERVIELLE.

REVISION DU TARIF DE 1846.

Le Président Fillmore a consacré une grande partie de son Message à la question du tarif, nos lecteurs doivent se le rappeler, car nous l'avons fait ressortir de ce document officiel, et le chef avoué du parti whig, a demandé la substitution des droits spécifiques aux droits ad valorem.

Nous avons combattu ce retour à un déplorable système parce que ce serait le signal de la ruine complète du commerce de détail, et le rétablissement immédiat du monopole; nous le combattons toujours pour les mêmes raisons, et confiants dans le patriotisme éclairé de la masse de nos mandataires, nous espérons que jamais le système des whigs ultra ne sera adopté.

Mais la presse whig qui malheureusement, obéit trop machinalement aux impulsions de ses chefs, a porté le Message du Président aux nues, l'approuvant sans réserves dans toutes ses parties, et déclarant ainsi qu'elle était prête à soutenir quand même la supériorité des droits spécifiques sur les droits ad valorem !

Aujourd'hui, voilà les journaux Fillmorenistes dans un cruel embarras; un des hommes les plus remarquables de leur légion, l'illustre fermier d'Ashland, Henry Clay vient, en plein Sénat de développer très largement la question du tarif, et loin de partager les opinions émises par M. Fillmore, il demande tout simplement une légère modification du tarif de 1846, écartant avec soin la question du retour aux droits spécifiques.

Quelques feuilles, encore plus dévouées à M. Clay qu'au Président, ont abandonné le plaidoyer qu'elles avaient commencé à proposer du Message et sont entrées toutes voiles dehors, dans les eaux du Sénateur du Kentucky.—Ainsi, elles ne veulent plus entendre parler de droits prohibitifs, de monopole; elles demandent même que la concurrence entre les produits étrangers et les produits nationaux soit supprimée le jour où il sera prouvé que cette concurrence ne peut être maintenue que par des droits exorbitants !

Voilà qui est clair et nous ne saurions trop approuver un langage pareil, surtout lorsqu'il s'étale dans les colonnes de journaux qui, jusqu'à ce jour, avaient prétendu que le tarif prohibitif était le seul beau, grand, protecteur, national !

Mais il est probable que tous les journaux whigs ne suivront pas l'exemple de ces feuilles bien avisées; si M. Clay possède des organes dévoués, M. Fillmore compte de passionnés admirateurs ! Les partisans du Compromis pourraient bien compromettre dans une discussion sur le tarif, leur entente cordiale!—à coup sûr il y aura beaucoup d'encre de dépensée pour la solution de cette question, et quelques plumes whigs pourraient bien s'y casser le bec.

NOTRE FEUILLETON.

Nous prévenons nos abonnés que nous tirons à part, et à un grand nombre d'exemplaires, le roman de M. DE LAUC-MARYAT, dont nous commençons aujourd'hui la publication. Le Brûlé Tchack-Bé pourra de cette manière être relié en volumes de bibliothèque.

Nous donnerons EN PRIME à tous les abonnés nouveaux, ce qui a paru du Brûlé Tchack-Bé.

Chronique Européenne.

FRANCE.—Le plus grand événement politique de la première quinzaine de décembre, est le petit coup de Jarnac que M. Guizot, le dernier ministre du dernier roi des Français a porté au Président de la République, dans deux préfaces dont il rajoutait deux de ses plus vieux ouvrages, les biographies de Washington et de Monk. D'après M. Guizot, la France n'est pas dans une position tenable, aussi faut-il qu'elle en sorte au plus vite et se décide, soit à la fondation de la République, soit à la restauration de la Monarchie!—Jusqu'à présent nous avions pensé que la France était en République, mais il paraît que nous étions aveugles : M. Guizot se charge de nous désiller les yeux.

Cet illustre homme d'Etat, qui a fait preuve d'une si grande habileté le 21 février 1848, en laissant choir Louis-Philippe de son trône, affirme qu'il faut à la France un Washington ou un Monk!—Un Washington si les Français veulent la République, (et l'on doit convenir qu'ils en ont tout l'air.) Un Monk s'ils tiennent à revenir à l'antique esclavage, ce qui nous semble au moins problématique.—On comprend que pour M. Guizot le Washington est introuvable, tandis que le Monk est très facile à déterrer. Nous sommes bien persuadé qu'au besoin M. Guizot, quoiqu'il n'ait aucune des qualités qui distinguaient le général anglais, se sacrifierait et jouerait le rôle de Monk en ramenant triomphalement à Paris le comte de ce nom.

Mais ce qu'il y a de plus joli et de plus méchant dans la préface que M. Guizot consacre au restaurateur des Stuarts, c'est la pointe qu'il lance à brûle-pourpoint à Louis Bonaparte, en lui disant tout crûment : Richard Cromwell qui ne savait et ne pouvait continuer son père, pria Monk de payer ses dettes!—L'attaque est un peu brutale comme on le voit, et l'allusion est trop transparente pour n'être pas comprise par tout le monde; chacun sait que le Président actuel de la République est perclus de dettes . . . mais M. Guizot serait-il en assez bons termes avec Crésus pour payer les créanciers de l'Elysée?—Nous ne le croyons pas.

Il est à peu près certain aujourd'hui, que le ministère va demander à l'Assemblée, une nouvelle pension de trois millions pour le Président.—Comment les Représentants du peuple accueilleront-ils cette proposition ?

ALLEMAGNE.—Le vent est à la paix cette fois, les questions qui divisaient l'Autriche et la Prusse ont été résolues à l'amiable par Messieurs de Schwartzberg et Mantouffel, ministres de l'Empereur et du roi; l'Autriche qui s'était montrée si arrogante a baissé le ton dès qu'elle a vu la Prusse décidée à s'en remettre au hasard des batailles, et M. de Schwartzberg a fait des concessions réelles à Mantouffel. Il a été décidé que le Prince de Hesse-Cassel rentrerait dans ses Etats sans être escorté par aucune troupe étrangère! Voilà donc encore une tragédie héroïque qui se dénoue le plus comiquement du monde, et deux têtes couronnées qui après s'être données en spectacle au peuple, risquent fort d'être sifflées outrageusement par ce public impartial, mais non pas indifférent.

ITALIE.—L'Etat Romain, par suite d'un édit du cardinal Antonelli, vient d'être divisé en quatre légations.—On annonce que le peuple de Pérouse s'est révolté et a massacré plusieurs soldats du Pape, après l'évacuation de la ville par les troupes autrichiennes; la feuille qui donne cette nouvelle, ajoute que la population est tellement outrée contre la gendarmerie pontificale, qu'elle a redemandé à grands cris les Autrichiens.

Si ce fait est confirmé, il donnera la mesure de la popularité dont jouissent les troupes et le gouvernement du Saint-Père.

En Sardaigne, des troubles d'une extrême gravité, ont éclaté, dans les derniers jours de novembre.—L'île a été mise en état de siège.

ANGLETERRE.—Les anti-papistes et les catholiques Irlandais ont ensanglanté un des faubourgs de Liverpool, à la suite d'un grand meeting tenu par les protestants et dans lequel on avait affirmé que lord John Russell voulait proposer au parlement l'abolition de la hiérarchie catholique en Irlande. Il est peu probable que le noble lord lance une proposition pareille; on peut supposer à quelles extrémités se porteraient les Irlandais, si la chose se réalisait, en voyant ce qu'ils ont fait sur un simple on dit !

Le Vermont.

En vain la presse whig exalte-t-elle l'attitude pacifique du Congrès. Le calme qui préside aux délibérations de ce corps pourrait bien être le calme précurseur des grands cataclysmes. Demandez à Dieu des vengeance que sa foudre soit impuissante, demandez à la victime de bénir la main qui l'assassine, demandez à l'Océan de n'avoir plus de vague, mais ne demandez pas aux négrophiles du Nord d'avoir quelque respect pour la propriété du Sud.

Le Sud s'est contenté jusqu'à ce jour de protester contre les atteintes portées à ses institutions par les lois du compromis, mais il a obéi à ces lois. La seule de ces lois réellement constitutionnelle, celle des esclaves fugitifs, est le seul dédommagement qui nous est accordé pour

les immenses sacrifices que les honorables du Congrès nous ont fait faire. Eh bien! comme nous l'avons dit bien souvent, le Nord n'est pas encore satisfait, il ne sera jamais tant que nous posséderons un esclave.

Le Vermont est le premier des Etats du Nord qui donne l'exemple de la rébellion. Hélas! il n'est que trop à craindre pour notre belle Union que ce fatal exemple ne soit suivi par la plupart des Etats libres. La législature du Vermont a nullifié la loi constitutionnelle des esclaves fugitifs. C'est à un chaînon de brisé dans le neud fédéral, c'est un acte de dissolution de société.

Après un si fâcheux antécédent, quelle sera la conduite au Congrès des envoyés de quatorze ou quinze Etats du Nord qui doivent leur élection à leur haine pour les institutions du Sud! On nous dit qu'ils sont calmes et dignes; leur calme, c'est le calcul de leurs forces et de leurs chances de succès; leur dignité c'est l'étude de la manière la plus apte la plus prompte et la plus sûre de nous dépoiler.

Ah! Messieurs du Compromis si fatal au Sud, vous verrez avant long temps s'il n'est pas fatal à l'Union, et vous verrez encore que la désunion ne viendra pas des volés, mais des voleurs eux-mêmes.

La Nouvelle-Orléans.

La capitale de fait de la Louisiane, la Nouvelle-Orléans (car Bâton-Rouge n'est et ne sera jamais que la capitale de nom) a été favorisée en 1850 par la fièvre jaune et le choléra qui lui ont épargné leur visite annuelle; on devait donc supposer que les listes mortuaires seraient en raison directe de cette absence des deux plus cruelles maladies qui soient au monde, malheureusement il n'en a pas été ainsi, la mortalité, au contraire, a été très considérable durant l'année dernière.—Plusieurs médecins affirment que cette mortalité est causée en grande partie par le manque d'égoûts dans les faubourgs de la ville; aussi est-il question d'un rapport très circonstancié qui doit être prochainement présenté au conseil général à l'effet d'assainir la ville.—Les quelques personnes qui ont parcouru ce rapport prétendent qu'il indique avec une clarté remarquable les moyens de faciliter l'écoulement des eaux stagnantes, soit dans le Mississippi, soit dans le bayou Saint-Jean ou dans le canal neuf.—Il faut espérer que le conseil prendra ce rapport en considération et que les populations des faubourgs (populations laborieuses et pauvres) ne seront plus décimées par la mort dans les saisons brûlantes, comme elles l'ont été malheureusement trop souvent.

L'établissement d'un chemin de fer qui relierait la Nouvelle-Orléans à la capitale du Mississippi est la grande question à l'ordre du jour, et la presse tout entière, sans distinction de drapeau politique, se montre très favorable à ce projet. Cette voie ferrée qui traverserait les terres encore incultes de la Louisiane

FEUILLETON DU PIONNIER.

LE BRÛLÉ TCHACK-BÉ.

MEMOIRE D'UN FILS.

DÉDICACE.

A MADAME STEPHANIE DUHAMEL.

Permettez-moi Madame, de placer votre nom en tête de ce livre, de vous dédier ma première œuvre sérieuse; c'est un hommage bien mérité que je vous rends, à vous qui avez remplacé avec une si touchante bonté la tendre sœur que j'ai perdue.

Dans le roman que je mets aujourd'hui sous la garde de votre nom, j'essaie de développer une idée grande et morale, en combattant un préjugé ridicule et honteux; si de mon plaidoyer, que j'eusse désiré faire éloquent, il peut ressortir quelque bien, je veux que la meilleure part vous en revienne.

Votre indulgente sévérité m'a souvent éclairé dans la nuit du journalisme et j'ai maintes fois fouillé dans cet inépuisable trésor d'intelligence et d'esprit, qu'en femme de tact et de goût vous laissez deviner sans jamais l'étaler.

Acceptez donc cette dédicace, madame, comme le témoignage de la reconnaissance que je suis fier de vous avoir vouée, et laissez-moi racheter la pauvreté du présent par l'hommage affectueux de mon dévouement bien sincère et de mon profond respect.

E. SALAR DE LAUC-MARYAT.

Napoléonville, Janvier 1851.

L'AUTEUR A SES LECTEURS.

On appelle brûlé une certaine étendue de terre déboisée par le feu; toutes les villes de la Louisiane, grandes ou petites, tous les bourgs, toutes les plantations ont donc commencé par être des brûlés.—Peut-être un jour le brûlé Tchack-Bé deviendra-t-il, lui aussi, une ville considérable.

Il y a quelques mois je ne soupçonnais en aucune façon l'existence de ce substantif qui n'a point encore trouvé place dans le Dictionnaire de l'Académie, et j'étais loin de penser qu'un jour je pêcherais en plein brûlé, je ne dirai pas les matériaux d'un roman, mais un roman tout fait.—L'amour de la vérité me dicte cette petite confession.

Au mois d'octobre dernier, j'allai passer huit jours chez un de mes amis qui possède une habitation des plus coquettes sur la rive gauche du Bayou Lafourche, entre Napoléonville et Thibodaux; fort amoureux de la belle nature, j'étais aux champs depuis le lever jusqu'au coucher du Soleil, promenant mon admiration tantôt sous les arceaux de verdure feuillue que forment les chênes de nos forêts, tantôt le long de ces cours d'eau sinueux que l'on appelle, je ne sais trop pourquoi, des bayous.—Un jour je me lançai à peu à l'aventure dans une route à moitié frayée et j'arrivai au bout de deux heures de marche, au milieu d'une large éclaircie; trois ou quatre maisons, derrière lesquelles s'étendaient de vastes champs en pleine culture, attestaient la présence de quelques uns de ces braves pionniers, dont la pioche intelligente a métamorphosé en terres fécondes des marécages très dangereux jadis.

J'étais au brûlé Tchack-Bé, ou plutôt dans une rue du brûlé. Curieux de voir les différents quartiers de ce diminutif de village, perdu dans les bois, je poursuivis ma route, mais bientôt l'atmosphère devint horriblement lourde, l'orage grondait au loin, puis se rapprocha du brûlé, enfin éclata tout d'un coup sur la forêt; la maison la plus voisine de l'endroit où je me trouvais était au moins à cinq minutes de distance. Aussi ne pensai-je point un seul instant à gagner cet abri; je me postai philosophiquement sous un chêne vert, peu jaloux de braver la pluie torrentielle qui commençait à changer le chemin en étang.

Un quart d'heure se passa, mais l'orage loin d'imiter le temps, redoubla de violence; c'était à croire que l'Être Suprême avait ouvert toutes les écluses du Ciel, ou fait pleurer d'un seul coup toutes leurs larmes aux hôtes du Père Satan!—Je maudissais ma soif curieuse, battant la terre de ma canne, souvent même la fouillant avec la soite colère de l'impuissance, lorsque je m'arrêtai brusquement: en donnant un coup plus accentué à cette pauvre terre, ma canne avait pénétré à un profondeur de dix pouces environ, et le bout ferré du jonc avait heurté un corps étranger qui avait rendu un son très perceptible, quoique étouffé par la boue. Je donnai de nouveau un coup sec au même endroit, et je saisis, bien distinctement cette fois, le bruit du choc; je n'avais point frappé sur une racine ou sur un chicot, la sonorité du heurt me le disait clairement; qu'avait donc rencontré ma canne dans sa course souterraine ?

A l'aide d'un pieu qui barrait le chemin et dont je me servis en guise de bêche, je le sus bientôt; à peine avais-je enlevé quelques pelletées de terre que je découvris un coffre en bois blanc, d'une longueur de dix-huit pouces sur une largeur d'un pied . . . Avant de porter la main sur ce coffre mystérieux, je pensai malgré moi, aux merveilles découvertes que font parfois les paysans des campagnes romaines en fouillant les terres classiques d'Auguste et de Virgile, et je vis étinceler dans le trou boueux que je venais de creuser, un trésor assez rond et plat pour faire la fortune d'un homme modeste; sans aller bien loin, me disais-je déjà, j'ai trouvé un placer qui, pour n'être point en Californie, n'en doit pas être moins riche: au bas mot j'évaluais ma trouvaille à vingt ou trente mille piastres en billets et en or!—Enfin je me décidai à tirer mon coffre de sa fosse et sans plus tarder, je fis sauter la planchette supérieure . . . Un nécessaire en palissandre s'offrit à mes yeux peu éblouis!—Diable! murmurai-je, le trésor s'amoindrit, si je vais longtemps encore de boîte en nécessaire et réciproquement, il sera fondu quand j'ouvrirai le dernier coffre.—Cependant je pris le petit meuble en palissandre, qui était tout à fait de bon goût, et trahissait un propriétaire distingué; je poussai le bouton d'argent qui figurait la serrure, le couvercle bondit, un léger parfum de bouquet de bougie s'échappa de sa prison satinée; je touchai du doigt mon trésor, hélas! il s'évanouit aussitôt, et la fortune que j'attendais se trouva remplacée par une lettre cachetée de noir, qui portait pour toute suscription, ces deux mots: A vous.